

## Un cadre réglementé, un suivi attentif

Pour réaliser certaines opérations du chantier de l'autoroute A69 entre Castres et Toulouse, des interventions peuvent être programmées tôt le matin (entre 5h et 7h) et tard en soirée (entre 20h et 23h) et, de façon exceptionnelle, durant la nuit.

Ces travaux sont organisés afin de :

- maintenir la sécurité des équipes et des usagers,
- optimiser les phases techniques nécessitant une continuité d'intervention,
- limiter les impacts sur la circulation en journée.

Des arrêtés préfectoraux autorisent, à titre exceptionnel, des interventions en dehors des horaires conventionnels. Ces horaires dérogatoires sont encadrés et adaptés aux contraintes spécifiques de certaines phases du chantier.

## Pourquoi intervenir en horaires élargis ?

Certaines opérations nécessitent :

- des séquences continues (mise en œuvre d'enrobés, opérations techniques sensibles),
- une organisation limitant les interactions avec le trafic,
- une coordination précise entre plusieurs équipes.

Intervenir sur des plages horaires adaptées permet de garantir la qualité des ouvrages tout en sécurisant les interventions.

## Des ateliers glissants : une nuisance temporaire et localisée

La plupart des travaux sont réalisés selon le principe d'ateliers glissants : les équipes avancent progressivement le long du tracé.

Concrètement, cela signifie que :

- le chantier n'est pas fixe au même endroit pendant de longues périodes,
- le bruit perçu à proximité d'une habitation s'éloigne au fur et à mesure de l'avancement des travaux,
  - les nuisances restent temporaires et localisées dans le temps.

Cette organisation permet de limiter la durée d'exposition d'un même secteur aux travaux.



Atelier de mise en œuvre de glissières en béton armé (GBA)

## Des mesures concrètes pour limiter les nuisances

Conscients de la proximité avec les riverains, nous mettons en œuvre :

- une planification précise des opérations les plus sensibles,
- une limitation de la durée des phases bruyantes,
- l'adaptation des matériels et des méthodes lorsque cela est possible,
- un dispositif d'information spécifique comprenant :
  - **des flyers** disponibles dans les mairies et distribués dans les boîtes aux lettres des habitations les plus exposées au bruit ;
  - une information actualisée chaque semaine sur le **site internet d'ATOSCA**, rubrique En direct du chantier / Vos conditions de circulation ;
  - des mails et/ou SMS envoyés aux abonnés au service gratuit **Mon InfoA69** ;
  - la possibilité de rejoindre des **groupes WhatsApp dédiés** pour recevoir directement les informations, en envoyant ses coordonnées (adresse postale et numéro de mobile) à [contact@atosca.fr](mailto:contact@atosca.fr). Ce canal d'information est réservé aux habitants situés dans un périmètre de 300 mètres de part et d'autre de l'axe autoroutier, conformément à l'arrêté préfectoral.

### Un dispositif d'écoute dédié

Afin d'améliorer en continu l'organisation des travaux, un formulaire de signalement des nuisances nocturnes est mis à disposition.

Il permet de transmettre :

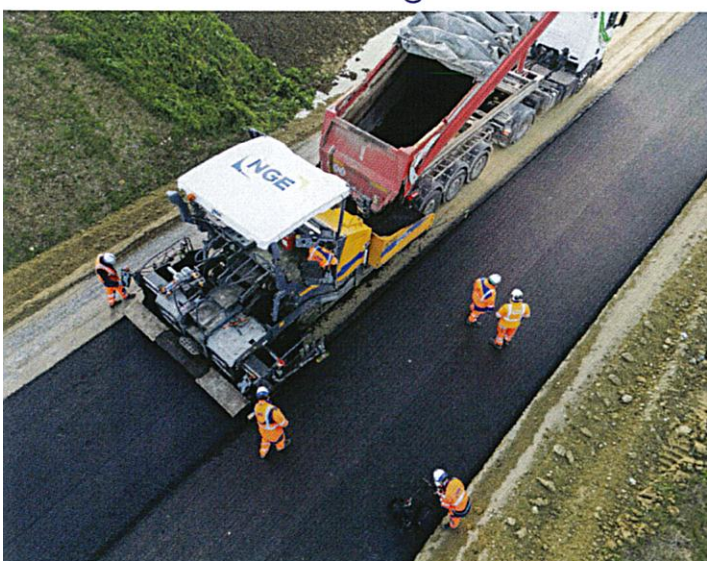
- la date et l'heure de la gêne constatée,
- le type de nuisance perçue (bruit, éclairage, vibrations, circulation d'engins...),
- toute information utile à l'analyse.

Chaque signalement est étudié afin d'identifier les opérations concernées et d'adapter, lorsque cela est possible, les modalités d'intervention.

Pour y accéder, scannez le QR code ci-contre ou écrivez à : [contact@atosca.fr](mailto:contact@atosca.fr)



### Le saviez-vous ?



#### Pourquoi entend-on des « bip bip » sur le chantier ?

Lorsque les engins de chantier manœuvrent, notamment en marche arrière, ils émettent un signal sonore de sécurité.

Ces « bip bip » permettent d'alerter les équipes présentes au sol et de prévenir tout risque d'accident.

Sur le chantier de l'A69, la plupart des engins sont équipés d'un dispositif plus récent, appelé communément « cri du lynx ».

Contrairement au bip traditionnel, ce signal est moins strident, diffuse un son plus localisé autour de l'engin et reste parfaitement identifiable par les compagnons à proximité.

**Objectif : maintenir un haut niveau de sécurité tout en réduisant l'impact sonore pour les riverains.**

#### Avancement du chantier, conditions de circulation... Restez informé(e)s :

- Par mail, à l'adresse : [contact@atosca.fr](mailto:contact@atosca.fr)
- En appelant la ligne Allo Chantier au : 05 67 29 09 69 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)
- Sur notre site internet : [www.atosca.fr](http://www.atosca.fr)